

---

Afin de procéder à l'analyse de votre projet, vous devez compléter le [Formulaire de gestion des eaux](#). Ce formulaire constitue le moyen de dépôt officiel d'une demande d'autorisation à la SRGE et de transmission des documents requis ci-dessous.

Assurez-vous que les documents respectent également la liste de critères d'analyse applicables qui est disponible notre site internet. Tous les plans et calculs doivent utiliser le Système International d'unités (système métrique).

### **Documents requis**

- 1- Plan montrant les travaux d'aqueduc.
- 2- Inventaire et calcul des débits des appareils consommant l'eau selon le Code national du bâtiment. Ce document doit être signé par le ou la propriétaire et/ou l'ingénieur(e) mandaté(e). Il doit afficher le total du débit requis en USGPM.

### **Documents requis pour les cas particuliers**

#### **Bâtiment ICI (Institutionnel/Commercial/Industriel)**

- 1- Plan montrant la preuve de l'emplacement du [compteur d'eau](#) ou de la chambre de compteur, s'il est différent au plan montrant les travaux d'aqueduc.